

publier la proclamation du 10 avril tandis que Patterson exerçait encore ses fonctions. Mais les accusations portées contre Patterson étaient trop sérieuses pour être passées sous silence. Le 14 août 1788, le percepteur des douanes fit rapport qu'en essayant de saisir des marchandises de contrebande il avait été déjoué par les fraudeurs employés par l'ex-lieutenant-gouverneur et son frère John, et en février 1789 une accusation publique de même nature fut portée contre les deux frères. Les documents ne font pas voir clairement quelles accusations spécifiques furent formulées contre Patterson et examinées par le Conseil Privé, mais Patterson se plaignit du résultat mortifiant de l'enquête, et la plupart des membres de son conseil, aussi bien que lui-même, furent démis de leurs fonctions, bien qu'on paraisse avoir quelque peu hésité à sévir contre les conseillers, à cause de la difficulté qu'on craignait d'avoir à remplir les charges vacantes.

La première presse typographique qu'il y ait eu sur l'île fut montée par M. Robertson en 1788, la seule allusion à ce fait se trouvant dans un document où il est dit que M. Robertson avait été chargé au mois de décembre de cette année-là d'imprimer les lois. Celles-ci étaient tenues d'une manière très irrégulière, de sorte que c'est avec beaucoup de difficulté qu'on parvenait à réunir les actes pour les imprimer. On pourra juger de l'état des choses sous ce rapport par la dépêche envoyée par Fanning le 20 mai 1792, lorsqu'il transmit le recueil imprimé des statuts. Dans cette dépêche Fanning dit qu'on n'avait pu trouver que des copies détachées et incorrectes des lois, mais il ajoute que le tout avait été revisé et corrigé avec soin. Le métier d'imprimeur ne paraît pas avoir été rémunérateur, car Robertson partit immédiatement après que les actes de 1798 eurent été imprimés.

La correspondance qui fut échangée à l'occasion des menaces de guerre avec l'Espagne, en 1790, et ensuite lors de la déclaration de guerre par les autorités françaises, en 1793, fait voir que l'île était laissée sans défense. Fanning offrit, en cas de guerre avec l'Espagne, de servir dans l'armée, et il suggéra d'attaquer la Floride, qui appartenait alors aux Espagnols, et qui, une fois prise, aurait servi d'asile aux loyalistes du sud, qui ne pouvaient supporter le froid du nord. Le traité de paix conclu en 1790 mit fin à tous les projets de ce genre, bien que Fanning n'apprit le règlement des différends qu'au mois de juin de l'année suivante.

La guerre avec la France menaça d'avoir de dangereuses conséquences pour l'île, mais la prise de Saint-Pierre et Miquelon par O'Gilvie diminua les risques d'une attaque de ce côté. Comme on avait partout besoin d'hommes pour les travaux agricoles, on éprouva quelque difficulté à rassembler les miliciens, mais au mois de décembre la glace constitua une défense sûre contre une attaque sur les côtes. Au printemps de 1794, ordre fut donné de lever un corps de 200 hommes pour lesquels des armes devaient être expédiées de Halifax, et Fanning offrit de payer de ses propres deniers les frais de la guerre et de donner 100 acres de ses propres terres à chaque recrue qui s'enrôlerait avant le 1<sup>er</sup> novembre. Cette offre ne fut pas acceptée par le gouvernement ; le secrétaire d'Etat informa Fanning qu'on n'entendait pas faire peser sur ses épaules les charges du service public. Dans l'île comme dans les autres provinces, des sommes d'argent furent volontairement versées pour couvrir les dépenses de la guerre ; une liste des montants reçus fut transmise en octobre 1798. La paix interrompit la guerre pendant quelque temps. Le 6 décembre 1801, Fanning accusa réception de la dépêche lui annonçant que des préliminaires de paix avaient été signés et subséquemment ratifiés, bien que le traité d'Amiens ne fût signé que le 27 mars 1802.